Dialogue politique entre les acteurs de la régulation de l'accès aux ressources pastorales communes en lien avec le changement climatique (Tunisie, Maroc, France)

Rapport de la 2ème Rencontre des territoires pastoraux à Médenine (15 au 23 mai 2023)

Comité technique

Foncier&développement

Sommaire

1. LA DEMARCHE PASTOREG : QUELQUES ELEMENTS DE RAPPEL 3

1.1. Les origines de l'initiative 4

1.2. Les partenaires impliqués 4

1.3. Une démarche centrée sur les rencontres des territoires pastoraux 6

2. RENCONTRE DES TERRITOIRES A MEDENINE DU 15 AU 19 MAI 2023 8

2.1. Objectifs de la rencontre 9

2.2. Résultats attendus de la rencontre de Médenine 9

2.3. Préparation de la rencontre 10

2.4. Déroulement de la semaine 10

3. LES TRAVAUX REALISES PAR LES ACTEURS DES TROIS TERRITOIRES 13

3.1. Eléments de contexte et présentation de l'avancée des feuilles de route 14

3.2. Réflexion inter-territoires : effets perçus et vécus du changement climatique, tactiques d'adaptation mises en œuvre et voies pour améliorer les politiques 27

3.3. Approfondissement de trois thèmes complémentaires en lien avec l'adaptation au changement climatique à partir d'un travail d'investigations sur le terrain 30

4. BILAN ET PERSPECTIVES : 2024 ET AU-DELA 36

4.1. Elaboration d'une feuille de route collective 37

4.2. Une quatrième rencontre des territoires à Grenoble 37

4.3. PastoReg 2 38

5. ANNEXES 42

1. La démarche PastoReg : quelques éléments de rappel

1.1. Les origines de l'initiative

L'initiative de réflexion et de partage d'expériences **PastoReg** entre trois territoires en France, en Tunisie et au Maroc a vu le jour en 2014, lors d'un atelier organisé par l'Iram et l'IAMM sur **l'amélioration des politiques publiques de développement des territoires ruraux vulnérables méditerranéens** (A2TRM – financé par l'AFD).

L'initiative s'est ensuite structurée au cours des années suivantes, à la faveur de travaux portant sur la gestion des ressources naturelles dans les territoires pastoraux et différents échanges entre les porteurs du dialogue au sein des trois pays, accompagnés par l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), tous deux en charge de l'animation et la coordination de l'initiative.

Au vu de cette expérience de mise en dialogue des problématiques de gestion des ressources communes et face à un contexte de plus en plus pressant marqué par des extrêmes météorologiques et climatiques, les participants ont fait part de leur envie de créer des occasions plus fréquentes de dialogue à propos de la question de la régulation du foncier pastoral. **L'objectif était alors de parvenir à faciliter des regards croisés entre acteurs professionnels et publics de ces territoires**. Ces analyses croisées par les territoires devaient aussi permettre de partager et d'imaginer des innovations au sein pour une gestion plus durable des parcours collectifs, et l'amélioration des politiques publiques nationales de gestion du foncier pastoral et de régulation de l'accès aux ressources communes dans un contexte de changement climatique de plus en plus critique.

En 2020, une subvention de recherche a été octroyée par le Comité technique Foncier et Développement (CTFD) pour appuyer cette dynamique de réflexion et de dialogue politique entre les trois territoires pastoraux porteurs de l'initiative : la région du Drâa-Tafilalet au Maroc, le Gouvernorat de Médenine et Tataouine en Tunisie et les Alpages de l'Isère en France.

1.2. Les partenaires impliqués

Les partenaires impliqués dans le montage de cette initiative sont des acteurs publics et professionnels des territoires concernés :

- **Au Maroc, l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate (ORMVAO)**, en charge notamment de l'accompagnement des acteurs locaux dans les concertations au sein des espaces pastoraux dans le cadre de la mise en œuvre de la récente loi 113/13 du Code Pastoral.
- **En Tunisie**, **le Commissariat Régional de Développement Agricole (CRDA) de Médenine et Tataouine,** institution en charge de l'accompagnement des Groupements de Développement Agricole responsables de l'aménagement et de la gestion des parcours

collectifs dans le Sud Tunisien appuyés par le projet PRODEFI (FIDA). Au niveau central **Direction Générale du Financement des Investissements et des Organismes Professionnels (DG-FIOP)** du Ministère de l'Agriculture**.**

- **En France**, **la Fédération des Alpages de l'Isère (FAI)**, qui regroupe les Associations Foncières Pastorales en charge de la gestion des pâturages collectifs d'estive, les Groupements Pastoraux représentants les éleveurs transhumants accédant à ces espaces de transhumance et les représentants des bergers en charge de la gestion des troupeaux en estive. En 2023, la FAI a ouvert ses statuts aux communautés de communes et d'agglomérations, actant le fait que les collectivités contenant bon nombre de résidents utilisateurs des espaces naturels et de leurs productions ont à prendre part dans les trajectoires des espaces pastoraux et activités pastorales.
- **L'animation et la coordination de cette initiative sont portées par l'IRAM et l'IRD** (UMR ESPACE-DEV).

Les partenaires de l'initiative PASTOREG

1.3. Une démarche centrée sur les rencontres des territoires pastoraux

La démarche mise en œuvre a consisté à organiser et animer des rencontres entre les acteurs des trois territoires. L'objectif à travers cela était de constituer un cadre favorable au dialogue entre acteurs professionnels et publics pour faire émerger une expertise collective inter-territoires à propos du développement d'un pastoralisme durable adapté au changement climatique (gestion des parcours collectifs, amélioration des politiques publiques de gestion du foncier pastoral, régulation de l'accès aux ressources communes).

Entre 2021 et 2022, deux rencontres ont été organisées :

- **Une première rencontre à distance en avril 2021** pour démarrer les activités d'échanges et de dialogue entre territoires sur les régulations pastorales dans un contexte de changements climatiques et partager les premières analyses de ces problématiques actuelles sur les territoires respectifs.
- **Une deuxième rencontre à Ouarzazate en mars 2022**[1] pour approfondir, à travers des ateliers de groupe et des visites de terrain, des points de questionnements stratégiques partagés lors des travaux d'avril 2022

Photographies prises lors de la Rencontre des territoires à Ouarzazate (mars 2022)

[1]Voir le rapport de la première rencontre des territoires à Ouarzazate (25-30 mars 2022), avril 2022

A l'occasion de cette rencontre, **quatre thèmes de travail** ont été retenus par les acteurs des territoires pour structurer les travaux :

1. Quels dispositifs locaux de gestion responsable et durable des parcours soutenir en fonction de nos contextes respectifs ? Quelles innovations promouvoir dans ce sens ?
2. Quels statuts des parcours collectifs pour une gestion durable dans le contexte de changement climatique ?
3. Quels dispositifs de suivi des écosystèmes pastoraux développer au service des acteurs de la gestion locale des parcours ?
4. Quelles démarches, processus et alliances mobiliser pour parvenir à des propositions de réglementations pastorales légitimes et légalisées ?

Ces thèmes ont permis de structurer les échanges entre les trois territoires pour aboutir à des propositions d'action à partir de l'analyse des expériences des différents acteurs du dialogue. Les réflexions menées ont ensuite été traduites en une feuille de route par territoire détaillant les activités de recherche-action et de développement à mener au cours de l'année 2022-2023 pour chaque thématique.

2. Rencontre des territoires à Médenine du 15 au 19 mai 2023

2.1. Objectifs de la rencontre

La rencontre des territoires organisée à Médenine du 15 au 19 mai 2023 a réuni des représentants des organisations techniques, d'éleveurs et d'élus des trois territoires, dont une majorité était impliquée à Ouarzazate en 2022. L'objectif était en effet de poursuivre et de consolider le dialogue et les innovations initiées depuis 2021.

Cette troisième rencontre des territoires avait pour principaux objectifs, comme le développent les termes de références en annexe 1 :

- Partager l'avancement des travaux inscrits à la feuille de route par chacun des territoires et par l'équipe de la coordination ;
- Approfondir les thèmes abordés lors de la précédente rencontre et/ou intégrer de nouveaux thèmes pour mettre en perspective les questionnements communs aux trois territoires en lien avec la problématique de régulation pastorale et d'adaptation au changement climatique ;
- Réviser et consolider les « fiches pays » figurant dans le rapport de Ouarzazate ;
- Actualiser de la feuille de route de chaque territoire et de l'équipe de coordination pour 2023-2024 ;
- Mettre en commun les visions de chacun sur les évolutions envisageables de ce processus de dialogue entre les territoires (projections des territoires sur l'évolution de ces échanges, objectifs communs, perspective d'une 3^{ième} rencontre en Isère, supports à valoriser pour mettre en œuvre le travail réalisé dans la perspective par exemple de l'Année Internationale du Pastoralisme et des pasteurs en 2026).
- Repréciser le contenu des deux appuis spécifiques envisagés avec l'ORMVAO et avec le CRDA Médenine pour 2023 (projet de termes de références à consolider).

2.2. Résultats attendus de la rencontre de Médenine

- Les fiches de présentation des territoires faisant état des lieux des enjeux autour du foncier pastoral et des expériences menées en matière de gestion locale des ressources sont consolidés et homogénéisés en vue d'être publiées dans la collection « Fiches pays » du Comité.
- Un rapport général de la rencontre de Médenine est produit intégrant les perspectives envisagées et les feuilles de routes développées par chaque territoire au terme de cette seconde rencontre.
- Une note d'orientation commune aux trois territoires, rappelant les enjeux partagés, les apports et limites de la démarche entamée en 2020 et précisant les horizons et les actions opérationnelles envisagées par territoire et collective pour une suite du processus est rédigée et amenée par l'ensemble des participants à la rencontre.

2.3. Préparation de la rencontre

Une réunion préparatoire entre les partenaires s'est tenue le 28 avril 2023[2]. Celle-ci a permis de fixer collectivement les objectifs de la semaine d'échange sur le terrain et préciser les thèmes à approfondir à la suite de Ouarzazate :

1. **Où en est-t-on ?**

   Présentation de l'état d'avancement des activités des feuilles de route par délégation et questionnements de chaque territoire.

2. **Sécheresse et changements climatiques**

   Retour d'expériences à propos des épisodes de sécheresse vécus par les territoires, leurs impacts sur les parcours, les conséquences sur les éleveurs, comment les institutions publiques ont tenté de gérer ces situations ? Comment impulser des politiques qui permettent d'accompagner ces adaptations dans la durée ?

3. **Zoom sur la Tunisie (territoire hôte de la 2e rencontre)**

   Présentation de la gestion des parcours collectifs dans la région de Médenine (historique, modalités d'organisation et de tutelle, enjeux pour la gestion durable des parcours, propositions portées par le projet de Code pastoral tunisien).

4. **Quelles suites veut-on donner au dialogue à la suite de Ouarzazate et de Médenine ?**

   Comment se projette-t-on sur la suite des échanges ? Quels objectifs communs se fixe-t-on ? Envisage-t-on une 3e rencontre ? Quel produit/support pour mettre en valeur le travail réalisé jusqu'à présent et mobiliser des ressources supplémentaires pour consolider le dialogue et l'innovation ?

2.4. Déroulement de la semaine

2.4.1. Participants

La rencontre a permis de réunir des représentants des acteurs du pastoralisme et de la gestion du foncier des trois territoires engagés au titre de ces échanges. La majorité des participants étaient déjà présents lors des premiers échanges à distance et de la rencontre de Ouarzazate.

[2] Le compte-rendu de la réunion est disponible en annexe.

Participants à la rencontre des territoires de Médenine par délégation

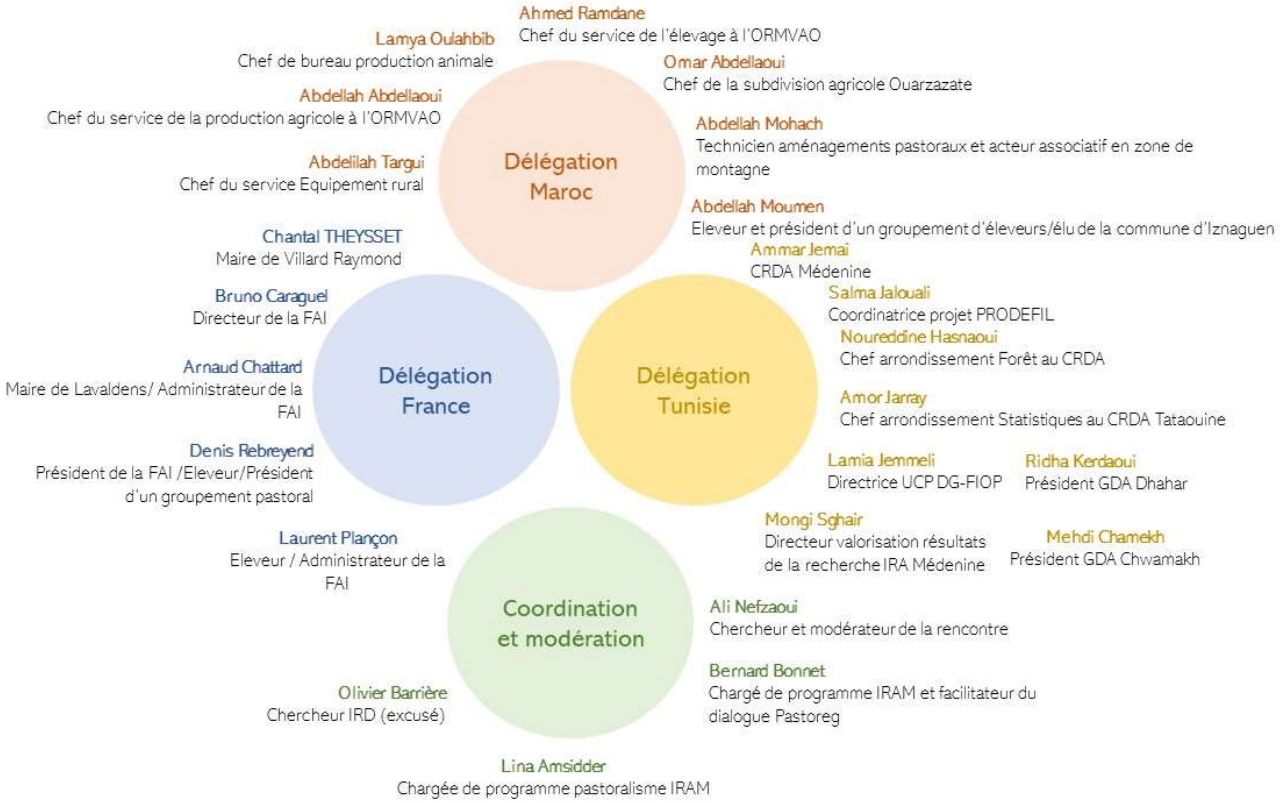

2.4.2. Programme de travail de la semaine à Médenine

Date	Activités
15/05	Arrivée des délégations marocaines et françaises et de l'équipe IRAM à Médenine
16/05	<u>Matin</u> Accueil des participants et mot d'ouverture du Directeur Général du CRDA de Médenine et Bernard Bonnet (IRAM) Présentation du programme de travail, des objectifs et résultats attendus de la rencontre Présentation de l'avancée des feuilles de route par délégation + équipe de la coordination et questionnements de chaque territoire
	<u>Après-midi</u> Travaux de groupes inter-territoires sur deux thèmes de questionnements issus de la réunion préparatoire en lien avec les effets du changements climatiques, les tactiques d'adaptation et l'ouverture de voies pour améliorer les politiques : ***Thème 1 (groupe 1) :*** *les phénomènes de sécheresse récente, l'évolution des milieux pastoraux, des ressources en fourrages et en eau (caractérisation, constats…), les tactiques d'adaptation des éleveurs et leur efficacité* ***Thème 2 (groupe 2) :*** *la mobilisation des organisations professionnelles, des collectivités et de l'Etat dans la réponse à court terme à cette situation, les directions à prendre pour inscrire ces adaptations dans la durée ?* **Présentation de la gestion des parcours collectifs dans la région de Médenine** (historique, modalités d'organisation et de tutelle, enjeux pour la gestion durable des parcours, propositions portées par le projet de Code Pastoral) par Ali Nefzaoui **Constitution de 3 groupes thématiques autour de thèmes d'approfondissement des questionnements de l'après-midi**
17/05	Rencontre avec le Groupement de Développement Agricole (GDA) de Chwamakh Départ sur le terrain et visite des parcours + rencontre avec le GDA féminin de Menzelt Moggar (valorise plantes médicinales et aromatiques et en charge de la gestion de parcours privés) Rencontre du GDA Dahar (partage d'expérience sur la mise en repos des parcours collectifs)
18/05	Rencontre du GDA de Guermassa et GDA féminin de Tlalet (valorisation du jonc) Rencontre avec le GDA de Chenini
19/05	Présentation et discussions des synthèses des observations faites lors des visites de terrain par les trois groupes Discussion autour des perspectives au-delà de Médenine dans le cadre de l'initiative PastoReg : co-construction d'un projet PastoReg 2 + élaboration de la feuille de route inter-territoires pour l'année 2023-2024. Retour à Djerba puis vol retour Djerba-Tunis
20/05	*Départ des délégations françaises et marocaines depuis l'aéroport de Tunis*

3. Les travaux réalisés par les acteurs des trois territoires

3.1. Eléments de contexte et présentation de l'avancée des feuilles de route

Le premier temps de la rencontre des territoires a été consacré à la présentation des faits marquants de l'année 2022-2023 et à l'avancée des feuilles de route pour chaque territoire et l'équipe de la coordination.

3.1.1. Feuille de route de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate

a. Les faits marquants entre 2022 et 2023

1 **Règlementation de la culture de la pastèque dans la province de Zagora**

En raison du retard, voire de l'absence de pluies et en vue de rationaliser les usages de l'eau, il a été décidé de limiter la culture de la pastèque (jaune et rouge) au niveau de la province de Zagora. Cette régulation fait suite à la décision du gouvernement d'exclure les cultures épuisant les ressources hydriques[3] de l'aide allouée à l'irrigation locale. Les surfaces destinées à la culture de la pastèque seront à présent limitées entre 5.000 m² et 1 hectare à ne pas dépasser lors de la campagne agricole 2022-2023. Il est également formellement interdit de cultiver des pastèques dans les zones de protection situées près des terres de pompage d'eau potable.

2 **Identification et reconnaissance des *agdals***

Dans le but de conserver les pratiques coutumières de gestion collective des pâturages d'altitude exploités lors de la transhumance, l'ORMVAO a entamé un processus d'identification et de reconnaissance des *agdals* (mode de gestion coutumier collectif impliquant une mise en repos saisonnière de certains parcours). La superficie des *agdals* au niveau de la zone d'action est de 18 790 hectares.

3 **Organisations professionnelles**

Au niveau de la zone d'action de l'ORMVAO, les éleveurs transhumants sont structurés en 52 organisations professionnelles. L'ORMVAO a animé plusieurs journées de sensibilisation en vue d'impulser la création d'organisations professionnelles provinciales, ainsi qu'une structure régionale facilitant l'organisation et le dialogue sur l'activité pastorale et la défense des intérêts des éleveurs.

[3] A noter que cette pratique d'irrigation à but commercial avait fait l'objet d'analyses intéressantes en mars 2022, lors des échanges entre les délégations sur le terrain à Zagora. Les sites de cultures de pastèques visités à ce moment questionnaient effectivement sur la durabilité de ce type d'exploitation: priorités d'usage de l'eau à proximité des oasis, mais aussi de destruction des parcours labourés et usages des plastiques.

4 Mise en application de la loi pastorale 113-13

A ce jour, le Maroc a réalisé une étude au niveau national consistant à identifier, délimiter, caractériser et inventorier les espaces pastoraux et sylvo-pastoraux. Ces travaux doivent aussi décrire et analyser les modes d'usage de ces espaces, en vue de la préparation du projet de décret de création des espaces pastoraux. Cette étude a été réalisée au sein de la zone d'action de l'ORMVAO et a permis d'aboutir à une cartographie des espaces pastoraux à l'échelle de la province de Ouarzazate (figure 1).

Par ailleurs, un plan d'action a été **discuté et arrêté dans le cadre d'ateliers participatifs** pour l'élaboration de schémas d'aménagement des espaces pastoraux et sylvo-pastoraux délimités conformément à la loi 113-13.

Cartographie des espaces pastoraux à l'échelle de la province de Ouarzazate

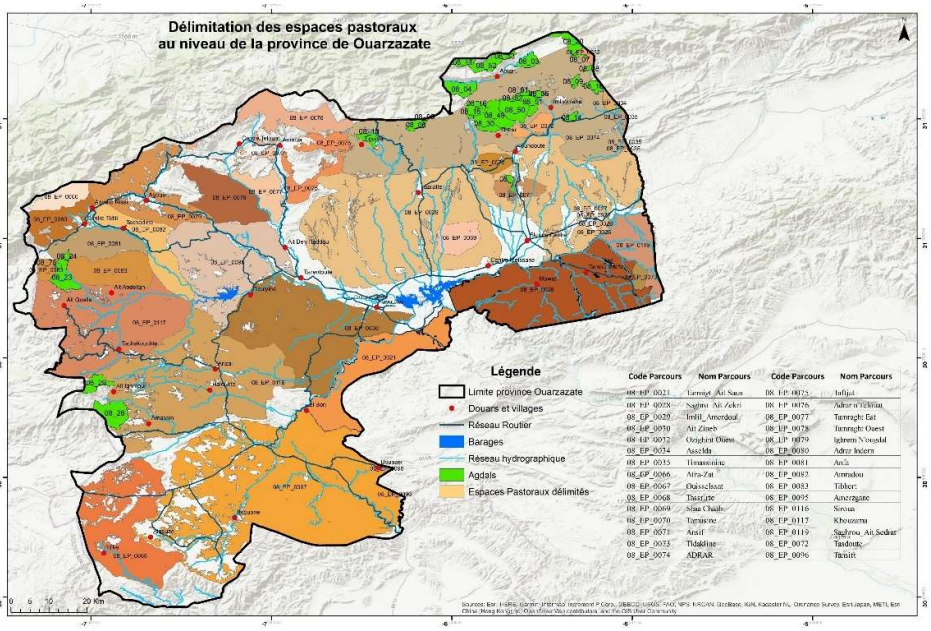

b. Etat d'avancement de la feuille de route des acteurs du territoire de Ouarzazate

Thèmes	Objectifs	Activités	Résultats attendus	Activités réalisées entre 2022 et 2023
Démarches, processus et alliances à mobiliser	Appropriation de la loi par des acteurs locaux	Organisation d'ateliers de sensibilisations au profit des acteurs institutionnels: E&F; autorité provinciale ; ONCA, ONSSA , Chambre agriculture régionale	6 ateliers	2 ateliers
		Organisation d'ateliers de sensibilisations au profit des acteurs locaux éleveurs OP Naib collectivités territoriales autorité locale représentant chambre d'agriculture	10 ateliers	Partiellement
Dispositifs de suivi des écosystèmes pastoraux	Initiation d'un protocole de suivi des ressources pastorales	identification des sites de suivi	sites identifiés	Démarrage d'un mémoire de fin d'étude IAV (en cours) Installation de réserves semencières (en cours) Septembre
		Réalisation des mesures	résultat des mesures	
		Initiation d'un système de surveillance pastorale		
Dispositifs locaux de gestion responsable et durable des parcours	Adaptation de la pratique d'Agdal aux changements climatiques	choix des Agdals pilotes	Adaptation de la date d'ouverture d'Agdal aux changements climatique	
		Enquêtes et réunions de sensibilisation		
		Réflexion et analyse		
Statut des parcours pour une gestion durable	Dialogue et réflexion autour de la problématique des extensions agricoles sur parcours	Organisation 4 ateliers : ABH ORMVAO DAR Usagers des terres collectives investisseurs	4 ateliers	Non réalisé pour le moment / En cours
		cartographie des extensions avec les acteurs	Rapport d'analyse	Non réalisé pour le moment
	Opérationnalisation de la loi 113/13	Analyse et expérimentation sur un territoire ethnique de la mise en œuvre de la loi 113:13 (Ait Zekri)	Etude	TDR pour mission d'expertise collective en cours

3.1.2. Feuille de route du CRDA de Médenine (en lien avec PRODEFIL)

a. Les faits marquants entre 2022 et 2023

1 **Des conditions climatiques dramatiques**

Les gouvernorats de Médenine et Tataouine font face à une sécheresse prolongée marquée par des faibles précipitations annuelles depuis 2018. L'année 2022 ne déroge pas cette tendance puisqu'elle a été marquée par six mois consécutifs sans pluie.

Courbes de la pluviométrie à Béni Khédache (gouvernorat de Médenine) entre 2018 et 2022

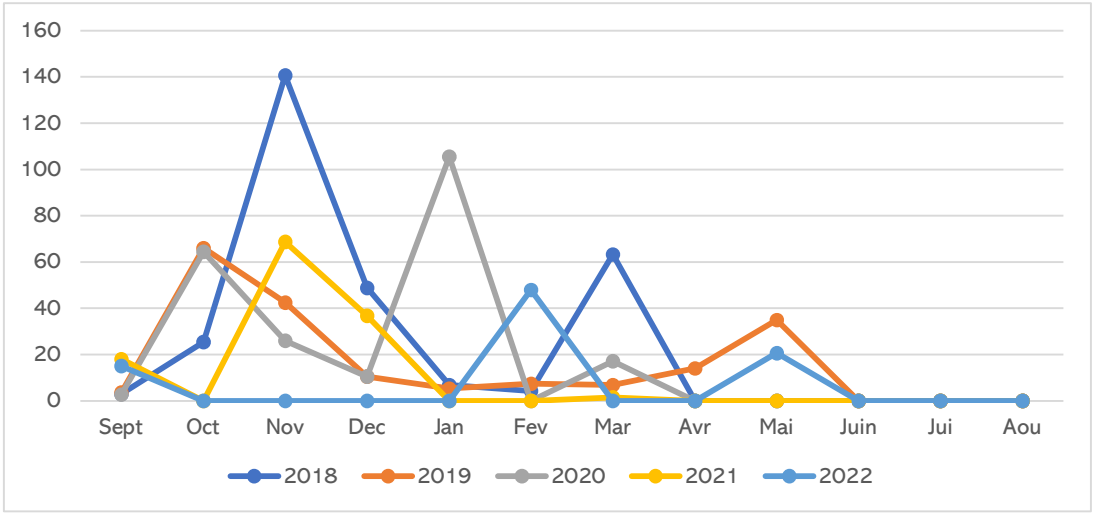

2 **La mise en repos : une technique bénéfique malgré les sécheresses**

Malgré les sécheresses prolongées, le taux de recouvrement s'est amélioré sur toutes les parcelles mises en repos dans le cadre du projet PRODEFIL (un taux de recouvrement moyen de 219%). Les améliorations semblent aussi dépendre de la nature du sol. Le voile de sable favoriserait la présence des annuelles. Après deux années favorables, les parcours mis en défens connaissent des améliorations notables. La durée de mise en défens de 3 ans ne devrait pas être considérée comme un chiffre immuable. Pour rappel, en échange des mises en défens, les GDA perçoivent des compensations en aliments de bétail.

3 Signature d'une convention de partenariat de recherche/développement sur l'appui au développement des systèmes pastoraux dans les parcours collectifs du Dhahar (délégation de Béni Khédache)

Une convention de partenariat a été signée entre l'IRA (Institut des Régions Arides), le CRDA de Médenine (Commissariat Régional au Développement Agricole), le GDA Dhahar (Groupement de Développement Agricole) et l'ICARDA (Centre International de Recherche Agricole dans les Zones Arides). L'objectif de cette convention de partenariat est d'effectuer le suivi et l'évaluation du repos apparent des pâturages et de leurs effets sur les rendements productifs, économiques et sociaux du troupeau et des pâturages ainsi que valoriser les déchets agricoles pour valoriser les ressources fourragères et répondre aux besoins nutritionnels du troupeau du gouvernorat de Médenine.

Le 14 décembre 2022 a eu lieu la première réunion du Comité de Pilotage, centrée sur le suivi de la mise en œuvre de l'accord de recherche et développement. Par ailleurs, une formule fourragère a été testée au sein des laboratoires de l'IRA, dont les résultats ont été encourageants. Une prospection de nouveaux sous-produits et résidus agricoles et des ressources alternatives disponibles est en cours au niveau de la région.

b. Etat d'avancement de la feuille de route

Thèmes	Activités	Objectifs	Résultats attendus	Activités réalisées entre 2022 et 2023
Dispositifs locaux de gestion responsable et durable des parcours	Révision du statut des GDAs	Donner plus de pouvoir aux GDA Vers une autonomisation des GDA	Statut validé	Une étude a été réalisée dans le cadre de l'exécution de PROFITS puis validée lors d'un atelier qui a eu lieu le 03 mai 2023. L'étude a proposé le nouveau texte de création des GDA, qui feront objet de requête de validation par ARP Compensation des GDA en aliments de bétails et autres activités d'appui
	Révision du statut des SMSAs	Adapter le statut des SMSA à la nouvelle loi ESS	Statut validé	Un comité national est en cours de préparation du nouveau texte de révision mais tributaire de l'apparition des textes d'application de la loi ESS.
	Maintien de la mise en repos (dans le cadre du projet PRODEFIL)	Mise en repos de 11 000 ha	Assurer la durabilité	Négociation entre PRODEFIL, GDAs, Comités de gestion, éleveurs et bergers pour élaborer un plan d'aménagement et de gestion du parcours
Statut des parcours pour une gestion durable **Statut des parcours pour une gestion durable**	Inventaire forestier et pastoral	Etat des lieux des parcours	Finalisation de la première étape (enquête)	
	Code pastoral	Avoir une loi qui facilite la gestion de l'espace pastoral et le rôle de tous les intervenants	Une loi validée	
Dispositifs de suivi des écosystèmes pastoraux	Convention tripartite pour le suivi des résultats de la mise en repos	Suivi de l'impact de la mise en repos	Des indicateurs de suivi : valeur pastorale, couvert végétal, productivité, valeurs économiques	Signature de la convention en ?
Démarches, processus et alliances à mobiliser	Diffusion de la Note politique auprès des décideurs	Sensibiliser les décideurs sur la problématique des parcours	Relancer les discussions sur le Code Pastoral	Note politique élaborée et partagée avec tous les acteurs concernés Loi pastorale élaborée par la DGF en partenariat avec l'ICARDA : validation par le ministère de l'agriculture prévu en décembre 2023

3.1.3. Feuille de route de la Délégation de la Fédération des Alpages de l'Isère

a. Les faits marquants entre 2022 et 2023

1 **2022 : une année marquée par la sécheresse**

En 2022, les alpages ont été marqués par une sécheresse importante qui s'est traduite par une **diminution drastique des ressources en eau pour l'abreuvement** (bétail, animaux de bât et chiens) **mais aussi en eau potable** pour les salariés (bergers) et les éleveurs. Cet aléa est la conséquence directe des changements climatiques, qui se traduisent par une hausse des températures (la région des Alpes est celle se réchauffant le plus en France avec une augmentation de 2°C environ depuis 1950) ainsi que par une augmentation de 8 à 13% de l'évapotranspiration sur les trente dernières années dans la région.

Evolution des températures moyennes annuelles entre 1900 et 2017 dans les Alpes françaises

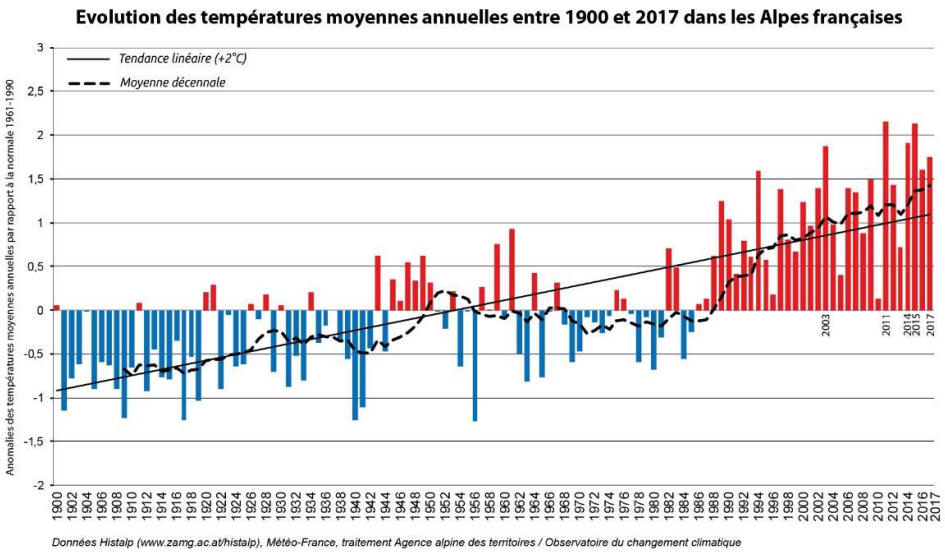

2 **Des logiques de survie et d'adaptation mises en œuvre**

Face à cette situation, des stratégies de survie et d'adaptation ont été mises en œuvre par les acteurs du territoire[4] qui ont engagé des moyens pour développer des stratégies de collecte et de stockage

[4] Voir en annexes les retours d'expérience des membres de la délégation de la FAI face à la sécheresse de l'été 2022.

nouvelles à travers des aménagements et des équipements pastoraux (récupération des eaux de pluies, impluviums couverts pour éviter l'évapotranspiration, systèmes de citernes souples, transport d'eau potable). Sont également travaillées la reconnaissance accrue des zones humides par leurs capacités de rétention d'eau et de débit différé, la fonte de la neige voire de la glace ne remplissant plus ces objectifs. Des perspectives de travaux se dessinent sur une meilleure compréhension des capacités des sols à rester avec un bon niveau fonctionnement, prévenant la minéralisation et par conséquent de rester productifs en termes de biodiversité et de ressources pastorales ainsi qu'en capacité de stocker du carbone.

3 Des problèmes de dégradation de dispositifs de collecte de l'eau constatés

Au cours de l'année des installations et des ressources en eau ont été dégradées, soit par vandalisme, avec des dégradations volontaires, parfois irréversibles ; soit par méconnaissance des usages (installations débranchées, création de fuites, souillures au savon, baignades, eau de vaisselle).

Une citerne souple neuve de 200 m³ installée en alpage (Chartreuse-Isère), pour renforcer les capacités d'un alpage laitier, vandalisée de manière concomitante au conflit national français sur les « méga bassines » agricoles

b. Etat d'avancement de la feuille de route de la FAI

Thèmes	Activités	Objectifs	Résultats attendus	Activités réalisées entre 2022 et 2023
Dispositifs locaux de gestion responsable et durable des parcours	Mobiliser des ressources pastorales « oubliées »	Repérer et porter à connaissance Proposer des zones à pâturer, se mettre à plusieurs	• Décharger les bergeries • Trouver des solutions fourragères	En cours, restitution partielle en juin 2023
	Diagnostics pastoraux « adaptés » au Chgt climatique	Optimiser la gestion des ressources	Des diagnostics sur un méthode validée, partagée. En cours avec le Parc National des Ecrins	Relancé en Chartreuse, sans résultats à ce jour (refus) Contacts en cours avec le Parc National des Ecrins pour la méthode
Statut des parcours pour une gestion durable	Conserver des structures foncières pertinentes en regard des grands changements et viables, reconnues, conservant la de l'Etat et des bénéficiaires (AFPa)	Conserver des structures foncières pertinentes en regard des grands changements et viables, reconnues, conservant la de l'Etat et des bénéficiaires (AFPa)	Rapport d'expérience de l'Oisans et de la Matheysine. Evaluation sur cette base de la capacité à reproduire cette expérience. Précision des rôles d'accompagnement de la FAI dans cette nouvelle organisation	En cours. Des vulnérabilités à surveiller
	Reprendre les conventions pluriannuelles de pâturage	Améliorer les engagements réciproques	Accompagnement des démarches de rédaction	En cours Reprise des agréments des structures pastorales (GP)
Dispositifs de suivi des écosystèmes pastoraux	Alpages sentinelles	Poursuivre les actions de suivi Renforcer la restitution	Participation à une restitution annuelle pour la délégation, avec des éleveurs locaux	Poursuite OK, mais financements réduits
	Caractériser les pelouses et les modes de gestion	Améliorer les mobilisations fourragères (périodes, méthodes…)	Adapter les pâtures • Former les bergers • Avoir des moyens de clôturer • Améliorer la relation employeur salarié, l'accueillir	Publication de fiches techniques (mai 23) Vulgarisation à engager

	Suivis sanitaire, bio-surveillance,	Poursuivre les efforts Augmenter surveillance liaison sauvage / domestique		En cours Mortalités sur bovin en 2022 travaillées en 2023
	Suivi des impacts de la pollution des écosystèmes par des polluants atmosphériques anthropiques (métaux lourds, acides, nano-plastiques et radioactivité…)	Connaitre les niveaux d'exposition et de dangerosité	Premiers contacts avec la thématique, la manière d'en parler Commencer à en comprendre le fonctionnement et les risques	Contact et organisation avec Parc National des Ecrins faite Suites à donner à organiser Ouverture en 2023 de l'opportunité d'un travail sur la fonctionnalité des sols et leur résilience au changement des régimes et de l'abondance des pluies.
			Proposer d'inscrire cette thématique dans le projet associatif de la FAI (Horizon 2030)	Inscription au projet asso FAI 10 ans en avril 2022, validée par les adhérents
Démarches, processus et alliances à mobiliser	Loi de 72 à faire évoluer	Retravailler les dispositions de la loi pastorale avec les enjeux climatiques	Ouverture des débats Naux en France	Fait le 2 mars portée nationale, à l'Assemblée Nationale Ouverture d'un groupe d'étude parlementaire en février 23
	PPT / PAEC	Intégrer les dimensions de CC dans les programmes territoriaux Ce doit être co-construit	Mobilisation du C de Climatique dans les candidatures de PAEC	Débat soulevé. Pas de suite Relance en mai 2023 par questionnaire aux acteurs via les MAEC
	Renforcer les alliances Propriétaires preneurs	Renforcer les capacités d'investissements	Améliorer les conditions d'existence et de travail	Nouveau FEADER (crédit UE) engagé en 2023.
	Partage de l'espace avec les autres usagers	Réguler les relations avec les autres usagers de la montagne	Diminuer les conflits d'usage	En cours avec des avis favorables (inter EV) Programme Départemental sur crédit d'Etat attendu dès cet été, en cours de montage

3.1.4. Feuille de route de la coordination (IRAM/IRD)

a. Les faits marquants entre 2022 et 2023

1 **Participation aux rencontres internationales Pastoralisme et Grands Espaces en octobre 2022**

Une séance d'échanges entre membres de la délégation Tunisienne de SFAX (jumelée avec la ville de Grenoble) et les membres de la FAI a eu lieu à l'occasion du Festival Pastoralisme et Grands Espaces en octobre 2022. L'équipe de la coordination a pu y prendre part. Ce moment d'échange a été l'occasion de présenter l'initiative PastoReg en cours.

2 **Restitution de la rencontre de Ouarzazate au Comité Technique Foncier et Développement en novembre 2022**

En novembre 2022, une présentation des actions menées, notamment dans le cadre de la rencontre de Ouarzazate, a été organisée auprès des membres du CTFD, permettant à chaque territoire de présenter leurs enjeux en termes de régulation pastorale ainsi que leurs perceptions de ces travaux.

3 **Participation à Journée anniversaire de la loi pastorale en France**

Une partie de l'équipe de la coordination a participé à la journée anniversaire de la loi pastorale organisée par l'Association française de pastoralisme à l'Assemblée nationale, avec la participation de la FAI. Plusieurs présentations et témoignages ont été partagés sur le chemin parcouru dans la mise en œuvre de cette Loi, ses effets structurants, notamment dans la gestion collective du foncier pastoral, mais aussi sur les nouveaux défis du pastoralisme face aux évolutions du climat, de l'économie et de la société.

b. Etat d'avancement de la feuille de route de la Coordination

Activités	Objectifs	Produit attendu	Activités réalisées entre 2022 et 2023
Rapportage de la rencontre	Co construire un compte rendu des échanges et des propositions d'actions dans les territoires Rendre compte du déroulement et des produits de la rencontre auprès du CTFD	1. Un rapport succinct par pays 2. Un rapport général 3. Restitution au CTFD	Réalisé
Réalisation d'un site internet de partage des territoires	Partager l'ensemble des informations textes, rapports, études, films, photos commentées	Site accessible	Création du site PastoReg (à finaliser)
Appui et suivi de la mise en œuvre des feuilles de route : visio et visites	Accompagner la mise des activités, co-construire les méthodologies	Visio trimestrielle de suivi de l'avancement (CR trimestriel) Une visite aux équipes de territoire Construire des tiers lieux qui « obligent » les participants à progresser, agir, s'engager, aussi au travers des feuilles de route.	Suivi des feuilles de route des participants, sollicitations régulières
	Préparation de termes de références pour un appui spécifique gestion locale Ouarzazate et Médenine Contact CTFD pour financement complémentaire	ORMVAO Démarche accompagnement des acteurs l'élaboration d'un pacte territorial co-construit/opérationnalisation de la loi 113-13. Médenine Accompagner la co-construction de règles de gestion locale durable/ objectif du projet de loi pastorale	A programmer en 2023
Préparation de la rencontre des territoires de mai 2023	Organiser la rencontre avec les acteurs du territoire de Médenine	Termes de références élaborés avec la Tunisie Programme de la rencontre Budget mobilisé	Réalisé

Rechercher des financements complémentaires	Financer une troisième rencontre en Isère Identifier des financements complémentaires dans les pays Elaborer une proposition de participation en 2026 à l'année internationale des parcours (Mongolie)	Une stratégie de recherche de financement élaborée avec la FAI Des contacts avec les organisateurs et des partenaires potentiels (FAO, AFD, FIDA…)	En cours
Partage des connaissances et des informations	Faire circuler l'information sur les 4 thèmes	Documents, informations, articles partagés et mis sur le site PastoRég	Continu
Faciliter la collecte et partage des informations des prévisions du changement climatique et de ses impacts pastoraux	Appuyer les équipes pays dans la mise en perspective et le partage des informations des prévisions du changement climatique et de ses impacts pastoraux sur les territoires	Documents spécifiques aux effets pastoraux du CC dans chaque territoires	En cours
Activités non prévues réalisées depuis mars 2022			
Rencontre délégation Tunisie et FAI Grenoble	Organisation d'une séance d'échanges entre membres de la délégation Tunisienne de SFAX et membres de la FAI	Présentations entre les deux institutions et présentation initiative PASTOREG	Octobre 2022
Journée foncier pastoral CTFD nov 2022	Organisation de la journée avec le CTFD pour permettre à chaque territoire de présenter ses enjeux et sa perception de nos travaux	Présentations de chaque territoire Compte rendu ?	Nov 2022
Journée anniversaire de la Loi pastorale en France	Journée organisée par l'Association française de pastoralisme à l'assemblée nationale	Plusieurs présentations et témoignages sur la mise en œuvre ses effets et les nouveaux défis	Février 2023
Participation à l'assemblée générale de la FAI	Compte rendu de l'AG	Présentations des activités réalisées et programme 2023 de la FAI	

3.2. Réflexion inter-territoires : effets perçus et vécus du changement climatique, tactiques d'adaptation mises en œuvre et voies pour améliorer les politiques

Le deuxième temps de la rencontre a été consacré à une réflexion collective à partir d'un partage d'expériences entre les territoires autour de deux thématiques identifiées collectivement lors de la réunion préparatoire de la rencontre :

1. Les phénomènes de sécheresse récente, l'évolution des milieux pastoraux, des ressources en fourrages et en eau, les tactiques d'adaptation des éleveurs et leur efficacité

2. La mobilisation des organisations professionnelles, des collectivités et de l'Etat dans la réponse à court terme à cette situation, les directions à prendre pour inscrire ces adaptations dans la durée?

Les représentants des trois territoires ont échangé autour de ces deux thèmes en cherchant à identifier les points communs ainsi que les particularités propres à chaque contexte.

Atelier d'échanges entre les représentants des trois territoires à propos de la sécheresse et des changements climatiques

Résultat de la réflexion collective entre les territoires autour du thème 1

	Milieux	Observations	Réponses pastorales (stratégies d'adaptation)
Points communs	Hausse des phénomènes extrêmes et des aléas climatiques (crues, sécheresses) Situation de crise remarquée dans les trois territoires depuis 2020 Taux de remplissage des barrages faibles (23 à 30% pour Maroc et Tunisie ; 70% pour la France)	Diminution du niveau des nappes phréatiques Diminution de l'eau pour l'irrigation et l'abreuvement du cheptel Baisse du niveau des barrages Diminution des précipitations Hausse des températures Erosion éolienne Apparition d'espèces végétales non appétableset diminution du stock semencier (à la marge pour la France)	Adaptation des règles communes Valorisation de nouveaux espaces Aménagements d'ouvrages de rétention/stockage de l'eau (citernes souples, citernes souterraines) Hausse des investissements Recherche de moyens financiers
Particularités des territoires	Maroc/Tunisie : la sécheresse est une donnée structurelle mais s'est fortement accentuée au cours de ces dernières années Phénomène d'ensablement/désertification (Maroc, Tunisie) Augmentation de la salinité des sols (Maroc, Tunisie)		Tendance à la décapitalisation (Maroc/Tunisie) Diminution des chargements (France) Complémentation/Diversification des ressources alimentaires avec achat d'aliments bétails (Maroc/Tunisie) Mobilités trans-régionales (Maroc/Tunisie) Tendance vers élevages naisseurs (Tunisie/Maroc)

Résultat de la réflexion collective entre les territoires autour du thème 2

Proposition de reformulation de la thématique par les acteurs du territoire : Mobilisation des parties prenantes comme réponse pour accroitre la capacité d'adaptation des systèmes pastoraux aux changements (climatique, social, …).

	Formes de la mobilisation proposées	Conditions de la mobilisation	Objectifs
Points communs	Renforcer la capacité des organisations professionnelles et la confiance pour répondre aux besoins réels en termes de services des adhérents Réseautage des organisations professionnelles au niveau du territoire/alliances Développer l'esprit militant des OPs pour le plaidoyer afin de défendre le pastoralisme.	Réhabiliter, maintenir, innover le patrimoine, le savoir-faire, les connaissances et bonnes pratiques ancestrales en termes d'adaptation aux changements Améliorer les conditions de vie dans les territoires pastoraux pour réduire l'exode et l'urbanisation Promouvoir l'attractivité des territoires pastoraux à condition d'éviter la pression sur les ressources pastorales Développer le relationnel, la communication avec les politiciens, les bailleurs de fonds ,… pour le soutien politique et financier.	Développer une relation gagnant-gagnant entre les parties prenantes pour une gestion durable des ressources naturelles ; Développer une relation de partenariat entre les partie prenantes (Etat, OP, Société Civile) au court, moyen et long terme ; Conserver la vocation pastorale dans les territoires pastoraux (Protection contre la reconversion agricole, urbanisme, etc.)
Particularités des territoires	Implication des organisations professionnelles, des parties prenantes et la société civile dans la prise de décision et la mise en œuvre des programmes ; (Maroc/Tunisie) Revoir le cadre institutionnel juridique et le statut des GDA/SMSA (Cas Tunisie) Spécialisation des textes pour les organisations professionnelles pastorales (Cas Tunisie) Mise en place d'une gouvernance approprié territoriale/ Mobilisation des acteurs dans le cadre d'une alliance (Cas Maroc/Tunisie) Avoir une représentativité des parties prenantes au niveau des OPs ; (Cas Maroc/Tunisie)		

3.3. Approfondissement de trois thèmes complémentaires en lien avec l'adaptation au changement climatique à partir d'un travail d'investigations sur le terrain

A l'issue de cette séance de travail collective, **trois sous-thématiques** ont été identifiées en lien avec la question de l'adaptation au changement climatique :

- **Les structures d'appui à la gestion pastorale :** quels modes d'organisation, quelles missions, quelles activités en lien avec les éleveurs et les acteurs de la gestion des parcours collectifs ?
- **Les ressources pastorales** : comment elles se caractérisent ? Quelles évolutions ?
- **Les adaptations des éleveurs aux changements** : comment les éleveurs développent-ils des stratégies d'adaptation à ces contraintes climatiques, mais aussi aux autres contraintes?

L'objectif a été d'approfondir ces sous-thèmes en groupes (composés de représentants de chacune des trois territoires) lors des travaux de terrain, à l'occasion des visites des GDA qui sont engagés dans le soutien aux éleveurs et la gestion des parcours collectifs (Chwamar, Menzelt Moggar, Dahar, Tlalet, Guermassa, Chenini).

Rencontre avec les membres du GDA du Dhahar

Les observations et analyses croisées qui ont émergé de ce travail et présentées ci-dessous ont été restituées à l'ensemble des participants en assemblée plénière lors du dernier jour de la rencontre.

Restitution des sous-groupes lors du dernier jour de la rencontre à Médenine

3.3.1. Structures d'appui à la gestion pastorale

L'enjeu mis en avant par le groupe de travail inter-territoires portait sur l'intérêt de regrouper les acteurs du territoire au-delà du seul GDA chargé de la gestion du pâturage et du développement des activités de services aux éleveurs.

Le groupe a soulevé le besoin d'éclairer le lien entre le Conseil de gestion, regroupant les ayants-droits des pâturages collectifs et le Groupement de Développement Agricole regroupant différents adhérents (éleveurs, agriculteurs ou ayant droits). Plusieurs questions ont émergé : quelle gouvernance foncière ? Dans quelle mesure le GDA est-il bien outillé pour cela ? Comment se tisse la relation entre le GDA et le Conseil de gestion des ayants droits ?

La structuration en GDA observée sur le terrain a conduit le groupe à soulever plusieurs observations:

- Le groupe favorise indéniablement la dynamique, la montée en compétence et la représentation auprès des instances administratives et politiques ;
- Le GDA permet aussi la création d'emplois permanents et ponctuels, ce qui est particulièrement utile dans le territoire souvent enclavé de espaces pastoraux ;
- Le GDA offre aussi la possibilité d'un rapprochement des services aux adhérents à moindre coûts ;
- Tout ceci peut contribuer au confortement de l'économie locale ;
- Pour y parvenir, une bonne gestion administrative et financière est essentielle.

D'une manière générale le groupe de travail a soulevé trois éléments de questionnement à partir des GDA rencontrés lors du déplacement entre Médenine et Tataouine :

- La variabilité du nombre d'adhérents d'une année sur l'autre, ne constitue-t-il pas une contrainte forte à la gestion et t au développement de services utiles aux membres ?

- Le faible montant de l'adhésion ne doit-il pas être révisé au vu des services rendus par le GDA à ses membres ?
- Le statut des GDA est-il bien en phase s'ils doivent rester des structures à but non lucratif ?

Au plan des fonctions en matière de gestion des espaces plusieurs observations ont été formulées par le groupe de travail :

- La gestion du fonctionnement des mises en repos est un élément positif à noter ;
- La gestion des ressources apparaît plutôt optimale ;
- En revanche la confiance des usagers dans la mise en repos n'est pas acquise et risque d'être remise en question au terme des appuis du PRODEFIL sur les parcours collectifs ;
- Pour les parcours privés le rassemblement de petits propriétaires (20 ha minimum) pourrait constituer une voie intéressante pour favoriser la gestion collective entre quelques propriétaires.

Pour ce qui est des ressources financières nécessaires à la gestion des parcours collectifs le groupe de travail a partagé plusieurs observations à la suite des entretiens avec les différents GDA rencontrés :

- Le financement est assuré en grande partie par les projets PRODEFIL et PRODESUD ;
- Il est donc important de pouvoir diversifier à travers le soutien d'autres bailleurs, mais principalement aussi en intensifiant les services rendus aux adhérents, ceci permettant probablement d'augmenter les recettes du GDA ?
- Il y a un véritable capital acquis par les GDA, le défis réside dans la pérennité de leur fonctionnement autonome et dans la pérennité des financements qui reste à acquérir ?

En guise de conclusion, le groupe a mis en lumière quelques éléments d'analyse comparée entre les trois territoires du point de vue de la structuration de la gestion des parcours collectifs dans le contexte de changement climatique :

Ouarzazate	Médenine/Tataouine	Alpages de l'Isère
La pression paraît plus forte sur l'espace pastoral La mobilisation de la société civile Les entraves croissantes aux pratiques traditionnelles de mises en défens Exigent de remettre du collectif dans la gestion	Le statut des terres de parcours est diversifié : parcours collectifs et parcours privés, ne faisant pas l'objet de mesures de soutien à la gestion On est ici en attente d'une Loi pour reconnaître et encourager la gestion des parcours collectifs fortement sollicités dans cette période de sécheresse	La possibilité de contractualisation entre propriétaires (dont les communes et les groupements d'éleveurs, portée par la loi de 1972 a permis de redonner du collectif à la gestion. Mais les conditions climatiques actuelles obligent à innover pour intervenir dans les espaces de replis dans lesquels la question de la propriété privée domine, mais ou les propriétés privées des collectivités constituent des leviers d'innovation significatifs.

3.3.2. Ressources pastorales

Le groupe de travail a structuré les résultats de ces observations à la suite des entretiens avec les acteurs de Médenine et Tataouine en trois séries de contributions :

A. Constats et observations de l'état des lieux ;
B. Mise en évidence de la multi-fonctionnalité des terres de parcours ;
C. Relations avec les autorités et régulations.

a. Constats et observations sur le terrain tunisien

- Situation qui n'est pas alarmante, production fourragère bonne à très bonne
    - Avec de bons résultats des mises en repos (x4 et retour de certaines espèces disparues)
    - Constat de sous-utilisation de certains parcours
- Valoriser et approfondir les travaux de la recherche
- Avoir une stratégie en fonction des milieux, des aléas climatiques et des espèces, à des fins pastorales
    - Avec un besoin de souplesse dans les mises en défens et les valorisations combinées et selon les caractéristiques des milieux
    - En conservant des stratégies de renouvellement des ressources
    - En prévenant la lignification *(Lygeum Spartum* et *Armoise spp* en Tunisie*)* et la perte de biodiversité
- Valorisation combinée des ressources et des parcours comme des opportunités
    - Agroforesterie : Parcours dans les oliviers (Tunisie), céréales avec alley-cropping[5] (Maroc) et les vignes (France)
    - Valoriser les produits de la taille et autres

b. Mise en évidence de la multifonctionnalité des terrains de parcours

- Ils assurent la base vitale : du fourrage et de l'eau pour le bétail
- Ils sont aussi source de matières premières
    - artisanat et autres (plantes aromatiques et médicinales, artisanales avec *Juncus,* la laine…)
    - Définir / préciser quelles articulations entre ces activités
- Ils assurent la collecte de l'eau, avec présence d'ouvrages de rétention avec des capacités de « recharges de nappes »
    - avec de petites techniques traditionnelles

[5] « La culture en allées » est définie comme la plantation de rangées d'arbres et/ou d'arbustes pour créer des allées dans lesquelles sont produites des cultures agricoles ou horticoles.

    - Besoin probable d'une gouvernance amont aval si rétention trop importante
- Développer un plaidoyer pour un sens commun des parcours
    - Ils doivent garder un « intérêt général » aux yeux de la population et des gouvernements
- Protéger les parcours d'investissements consommateurs de surfaces, dont les usages solaires
- Renforcer la question des services rendus par les parcours. Définir lesquels les modalités pratiques. (Biodiversité, séquestration de carbone)

c. Relations avec les autorités et régulations

- Travailler un plaidoyer pour une politique stratégique en faveur de la conservation et du renouvellement des ressources des parcours
- Gagner la confiance des éleveurs sur la durée, aussi celle des ayants droits et des propriétaires
- Conserver des animaux et des savoir-faire en capacité d valoriser ces parcours
- Nous faisons le constat d'investissements importants pour aménager les parcours
    - Ils sont nécessaires et d'intérêt général
    - Ils sont le fait des acteurs publics en faveur des parcours (ils sont les seuls à pouvoir le faire)
- Assurer une continuité des politiques publiques
    - Comme les compensations à poursuivre/ Lui donner un temps long
    - Raisonner les choix des variétés choisies pour les oliviers, les arbres fourragers… en tenant compte des aléas climatiques
- Prévenir le risque : Régulation des accès aux parcours entre groupes ethniques et d'intérêts
    - Mieux réguler la tolérance pour les non-ayants droit
- Former des chercheurs, techniciens et éleveurs-bergers

3.3.3. L'adaptation des éleveurs aux changements

Les modes d'adaptation qui sont ressortis de ces échanges ont porté sur trois grands types d'actions partagées entre les membres du groupe de travail : la gestion de l'eau pour l'abreuvement du troupeau, la conduite du troupeau pour s'adapter à la réduction ou l'irrégularité de la ressource en pâturage et l'identification d'une série d'actions relevant de l'action publique au soutien au niveau des territoires. Certaines de ces mesures sont d'anciennes pratiques dont l'importance est activée par les aléas, d'autres constituent davantage des innovations dans les territoires.

La gestion de l'eau pour l'abreuvement du troupeau :

- Création et aménagement de points d'eau dans ou à proximité des parcours ;
- Pratiques de conservation des eaux de pluies facilitant la recharge des nappes phréatiques ;

- L'équipement permettant le déplacement de l'eau vers les zones de pâturage (citernes mobiles, citernes souples) ;

La conduite du troupeau pour s'adapter à la réduction ou l'irrégularité de la ressource en pâturage :

- La complémentation à partir de fourrages ou de concentrés achetés, ce qui induit des coûts de production important, surtout depuis la crise de l'Ukraine ;
- Réduction des effectifs pour ajuster la taille du troupeau à la ressource réduite disponible, c'est souvent un dernier recours et à ce moment-là le prix des animaux sur le marché est bas et n'engage pas à décapitaliser ;
- La transhumance qui suppose une organisation suffisamment anticipée, le repérage de zones de replis, des négociations avec les ayants droits fonciers des territoires d'accueil.

Une série d'actions relevant de l'action publique au soutien au niveau du territoire :

- Différentes formes de mises en défens temporaires visent à permettre le renouvellement de la ressource herbacées et ligneuse particulièrement éprouvée par les périodes de sécheresse. En Tunisie ces pratiques sont soutenues financièrement sur les terres privées par l'Office des pâturages, mais ce n'est pas le cas des parcours collectifs. Pourtant l'expérience du PRODEFIL a montré qu'il est possible d'avoir de bons résultats moyennant une indemnisation des éleveurs sous forme d'aliment du bétail ;
- Des aménagements permettent de faire face à l'augmentation des températures, dans la région de Médenine et de Tataouine, le CRDA avec l'appui du PRODEFIL a innové en installant des abris et des ombrières pour le bétail au plus chaud de la journée ;
- Plus largement l'enjeu est aussi d'accompagner la diversification des sources de revenus des éleveurs dans les zones fortement impactées par la sécheresse. Cependant dans les zones ou l'élevage pastoral constitue le dernier mode d'exploitation autorisé par l'aridité, le développement de nouvelles spéculations est difficile.

4. Bilan et perspectives : 2024 et au-delà

4.1. Elaboration d'une feuille de route collective

Contrairement à la rencontre de Ouarzazate, à l'issue de laquelle des feuilles de route avaient été élaborées pour chaque territoire, le choix a été fait plutôt de privilégier **une feuille de route collective**, commune cette fois-ci aux trois territoires et à l'équipe de la coordination.

La feuille de route élaborée à l'issue de la rencontre s'organise en dix grandes activités :

1. Finaliser et relire les fiches pays/territoire
2. Actualiser les feuilles de route des territoires et de la coordination au vu du bilan actuel en intégrant les nouvelles activités envisagées
3. Contribuer à la production du rapport de l'atelier et du rapport général PASTOREG à envoyer au CTFD en septembre 2023 (réunions en visio-conférence à organiser par l'équipe de la coordination pour modifications/validation du rapport)
4. Travailler sur l'élaboration de note d'intention partagée(s) à destination des partenaires financiers
5. Rédiger une convention cadre entre les 3 territoires et dans le but de se donner un cadre partagé plus formalisé et de le communiquer
6. Organiser une restitution en présentiel avec le Comité Technique Foncier et Développement avant fin novembre 2023, avec les éléments de résultats et des propositions de perspectives (saisir l'opportunité de le faire dans le cadre du festival "Pastoralismes et Grands espaces, avec possibilité de visio-conférence)
7. Engager les contacts en vue de mobiliser des sources de financement (CTFD, FFEM, FIDA, Fonds d'adaptation aux changements climatiques…)
8. Penser et concevoir des outils de valorisation et de capitalisation (films sur les situations pastorales rencontrées et leurs stratégies d'adaptation, sur le programme…)
9. Préparer la troisième rencontre des territoires Isère qui pourrait être organisée en août 2024

4.2. Une quatrième rencontre des territoires à Grenoble

L'ensemble des participants s'est accordé à l'issue de la rencontre de Médenine sur le fait que **la prochaine rencontre des territoires, prévue en Isère, pourrait être organisée en août 2024** avec comme thématiques pré-identifiées :

- L'approche des systèmes de gestion du foncier collectif en montagne et leurs relations avec les petites, moyennes et grandes transhumances ;
- Les structures pastorales permises par la loi foncière pastorale de 1972, Associations Foncières Pastorales, Groupements Pastoraux, leurs relations aux autres acteurs du territoire ;

- Les expériences de concertation territoriales, les Plans Pastoraux Territoriaux ;
- Les usages partagés des espaces pastoraux et des systèmes de régulations ;
- Les impacts des changements climatiques et les premiers éléments observés d'adaptations des éleveurs, des communes et des structures d'accompagnement ;
- La poursuite des travaux du collectif international PastoReg.

4.3. PastoReg 2

La dernière journée de la rencontre de Médenine a permis d'engager la réflexion collective sur les perspectives envisagées au-delà de cette seconde rencontre dans le cadre de l'initiative PASTOREG. Chacun des participants a affirmé la volonté de poursuivre et approfondir la dynamique de partage des problématiques et des expériences entre les territoires autour de la régulation de l'accès aux ressources pastorales communes en lien avec le changement climatique.

L'enjeu partagé à présent par les délégations des territoires est, au-delà de cette première phase de dialogue, de co-construire un nouveau projet et engager les transitions techniques et sociales. Celui-ci devrait être davantage axé sur l'action et l'innovation collective et opérationnelle en réponse aux enjeux identifiés dans les territoires pour une régulation pastorale adaptée aux rigueurs du changement climatique particulièrement ressenties dans les trois territoires en 2022 et 2023.

Co-construction du projet PastoReg 2 (Médenine, mai 2023)

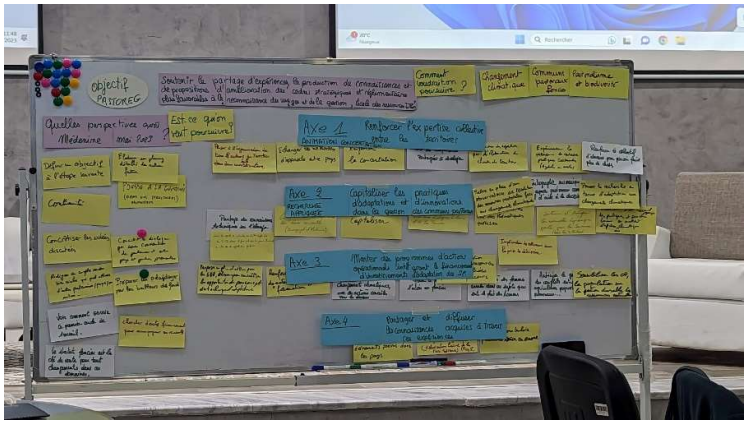

Les trois délégations se sont donc mobilisées pour dessiner un tel projet qui pourrait structurer l'action d'un PastoReg2.

L'objectif de PastoReg serait ainsi conforté, avec des évolutions des résultats initiaux pour renforcer l'expertise collective et l'innovation dans les territoires :

Objectif du projet. *Il est que les acteurs des territoires co-construisent des innovations locales et nationales, techniques, économiques, institutionnelles, juridiques et politiques au bénéfice du développement d'un pastoralisme durable adapté au changement climatique par la mobilisation et l'animation des regards croisés entre les territoires.*

Quatre grands résultats sont visés aux échelles locales des territoires, nationale /régionale et internationale :

R1-Identification et caractérisation par les acteurs des dynamiques des territoires et des ressources pastorales *;*

R2-Co-construction et expérimentation de régulations pastorales (innovations organisationnelles, institutionnelles, stratégiques et juridiques) *;*

R3-Valorisation des connaissances et expériences dans le dialogue politique au niveau régional et national *;*

R4-Animation et partages d'expériences entre les territoires et les pays.

L'architecture de l'action PastoReg2 s'organiserait ainsi en quatre axes de résultats visant à intensifier l'action de recherche collective et faciliter les investissements dans les territoires pour favoriser l'adaptation des pratiques de gestion des parcours collectifs :

- **Axe 1** : **Renforcement de l'expertise collective entre les territoires**, comprenant le dispositif de « tiers lieux » obligeant les progrès et incitant à la capitalisation des acquis et des expériences à l'égard du collectif PastoReg et des acteurs de chacun des territoires ;

- **Axe 2** : **Recherche appliquée et capitalisation des pratiques individuelles et collectives de gestion, d'adaptation et d'innovations au changement climatique**. PastoReg2 visera à travailler davantage la question des nécessaires et urgentes « transitions » et très probablement « transformations » que doivent engager les systèmes agro-pastoraux, en réponse aux évolutions environnementales, économiques, géopolitiques et sociales. Ce volet nécessitera de prendre l'attache pluridisciplinaire de scientifiques pour accompagner l'analyse et l'action, pour travailler la question des régulations que les sociétés doivent mettre en place, acteurs pastoraux, consommateurs et pouvoirs publics compris, avec d'importantes nuances selon les contextes.
- **Axe 3** : **Investissements pastoraux dans les territoires**, permettant de tester des dispositifs, d'acquérir des références, d'équiper de manière coordonnée et adaptée ;
- **Axe 4** : **Diffusion des acquis et des connaissances**.

A travers l'activité pastorale, comme fil conducteur, l'objectif du projet porte sur la construction du projet territorial par les modes d'anticipation, d'adaptation, voire de résilience face à l'urgence écologique. La question devient celle de la viabilité, la capacité au groupe de se pérenniser, et de pérenniser l'activité pastorale. **Le projet PasotReg2 se propose d'accompagner une régulation négociée à l'échelle pertinente propre à chacun des territoires**. L'enjeu sera de bien cerner l'échelle où se prennent les décisions, s'organisent les droits d'accès aux ressources et aux espaces, et se réalisent les pratiques. Il s'agira alors d'engager une véritable co-construction entre tous les acteurs qui font le territoire.

Plus concrètement pour chacun des axes de résultats mis en lumière par les territoires un certain nombre de grandes activités ont été identifiées et seront étoffées pour aboutir à une présentation détaillée de PastoReg2.

1ere ébauche du projet telle que conçue à Médenine (mai 2023)[6]

Axe 1 : Renforcer l'expertise collective entre les territoires sur la régulation collective du foncier et l'adaptation aux changements climatiques

- Mise en place et animation d'un pôle d'expertise collective multi-acteurs (élus, éleveurs, associations, organisations professionnels …) et inter-territoires (élaboration d'une convention de partenariat) ;
- Organisation des rencontres annuelles thématiques du pôle d'expertise collective centrées sur le partage d'expériences plus spécifiques (pertinence des pratiques coutumières, méthodes d'approche de gestion des parcours collectifs entre pays, gestion de l'accès au foncier) ;
- Réalisation de missions d'expertise par des membres du pôle en réponse à l'identification d'une problématique par l'un des territoires (conception de démarche d'élaboration concertée de pacte ou charte par les acteurs des territoires) ;
- …

Axe 2 : Approfondir la recherche appliquée et la capitalisation des pratiques individuelles et collectives de gestion, d'adaptation et d'innovations au changement climatique

- Mise en place d'un Observatoire de l'évolution des ressources pastorales au sein des trois territoires face au changement climatique (production d'outils comme cartographe numérique des espaces pastoraux comme outil d'aide à la décision) ;
- Réalisations de travaux de recherche (thèse, mémoires) pour identifier, caractériser et tester des pratiques technico-économiques, sociales et institutionnelles identifiées par le pôle d'expertise collective comme facteurs d'adaptation au changement climatique ;
- Elaboration d'un recueil des pratiques et savoirs locaux en matière de gestion et d'adaptation au changement climatique ;
- …

[6] C'est cette architecture qui sera approfondie sous forme d'une note de concept pour servir aux échanges avec des partenaires potentiellement intéressés pour soutenir les prochaines phases de l'initiative.

Axe 3 : Investissements pastoraux dans les territoires

- Réalisation d'aménagements pour sécuriser l'accès aux ressources hydro-pastorales des éleveurs dans le contexte de changement climatique ;
- Réalisation de formations pour renforcer les capacités des OP dans la gestion des communs pastoraux ;
- Réalisation d'actions de sensibilisation auprès des usagers des territoires pastoraux sur la gestion durable et concertée des ressources pastorales ;
- …

Axe 4 : Diffusion des connaissances

- Réalisation d'un film sur l'expérience d'expertise collectives et sur les réalisations du projet (pratiques d'adaptation) ;
- Diffusion et capitalisation des données de la recherche à travers la publication d'articles dans des revues (revue Pastum, avec l'Association Française de Pastoralisme) ;
- Organisation d'un colloque régional sur le foncier pastoral et la gestion des parcours en Méditerranée ;
- …

5. Annexes

5.1. Termes de références de la rencontre de Médenine

Dialogue politique entre les acteurs de la régulation de l'accès aux ressources pastorales communes en lien avec le changement climatique (Tunisie, Maroc, France)

Comité technique

Foncier&développement

Rencontre des territoires pastoraux à Médenine
15-20 mai 2023

Termes de références de la rencontre
et
programme de travail consolidé suite à la réunion préparatoire

11 mai 2023

1. Rappel des étapes précédentes de cette initiative

1.1 Première rencontre à distance avril 2021

A défaut de pouvoir organiser la première rencontre des territoires en 2021, nous avions convenu d'organiser une première rencontre à distance en avril 2021[7]. L'objectif était de démarrer nos activités d'échanges et de dialogue entre territoires sur les régulations pastorales et changements climatiques et de partager nos premières analyses de ces problématiques actuelles sur nos territoires respectifs.

1-2 Rencontre organisée à l'invitation de l'ORMVAO à Ouarzazate 25-30 mars 2022

A la suite de ces échanges à distance, nous avions convenu d'organiser cette rencontre des territoires en septembre 2021, l'ORMVAO s'étant engagé à accueillir les partenaires de Tunisie et de France. À la suite des contraintes sanitaires, cette rencontre a dû être repoussée à mars 2022.

L'objectif visé par ces quatre jours de travail au Maroc était d'approfondir des points de questionnements stratégiques qui ont été partagés lors des travaux d'avril 2021.

Quatre thèmes particuliers ont suscité un intérêt pour approfondir les analyses d'expériences et en tirer des propositions d'actions par les acteurs des territoires :

1. Quels dispositifs locaux de gestion responsable et durable des parcours soutenir en fonction de nos contextes respectifs ? Quelles innovations promouvoir dans ce sens ?
2. Quels statuts des parcours collectifs pour une gestion durable dans le contexte de changement climatique ?
3. Quels dispositifs de suivi des écosystèmes pastoraux développer au service des acteurs de la gestion locale des parcours ? prendre en compte pour la régulation pastorale
4. Quelles démarches, processus et alliances mobiliser pour parvenir à des propositions de réglementations pastorales légitimes et légalisées ?

Plusieurs résultats ont été produits à travers cette rencontre

- **Un rapport des échanges de la rencontre** développant les analyses partagées sur les quatre thèmes centraux retenus pour cette rencontre.
- **Une feuille de route par territoire** développant les activités de recherche action, de développement du cadre juridique et institutionnel qui permettrait de progresser sur ces thématiques au cours de l'année à venir. C'est la mise en œuvre de cette feuille de route qui serait questionnée lors de la prochaine rencontre de Médenine.
- **Des fiches pays à l'issue de ce premier atelier faisant l'état des lieux des expériences des 3 pays de l'initiative autour du foncier pastoral (Tunisie, Maroc, France)** Ces fiches ont été intégrées au rapport de juin 2022.

[7] Participants : CRDA Médenine (Commissariat Régional de Développement Agricole), DG/FIOP du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime et des Ressources Hydrauliques de Tunisie, ORMVAO Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate au Maroc, FAI Fédération des Alpages de l'Isère en France, quelques personnes ressources accompagnant ces institutions, l'IRAM et l'IRD qui animent ce programme de recherche-actions, le Comité Technique Foncier et Développement de l'AFD qui soutient cette initiative dans le cadre d'une convention de recherche.

2. Objectifs de cette rencontre de Médenine

Cette seconde rencontre des territoires organisée à Médenine du 15 au 19 mai 2023 aura pour objectifs :

- Partager l'avancement des travaux inscrits à la feuille de route de chacun des territoires et de la coordination
- Approfondir des thèmes identifiés collectivement en salle et sur le terrain et intégrer de nouveaux thèmes permettant de mettre en perspective les questionnements communs aux trois territoires en lien avec la problématique de régulation pastorale et d'adaptation au changement climatique
- Revoir et consolider les fiches pays qui figurent dans le rapport de Ouarzazate
- Actualiser la feuille de route de chaque territoire et de la coordination pour 2023-2024
- Imaginer des suites à ce processus de dialogue entre les territoires (projections des territoires sur la suite des échanges, objectifs communs, perspective d'une 3ième rencontre en Isère, supports à valoriser pour mettre en œuvre le travail réalisé dans la perspective par exemple de l'Année Internationale du Pastoralisme et des pasteurs en 2026).
- Repréciser le contenu des deux appuis spécifiques envisagés avec l'ORMVAO et avec le CRDA Médenine pour 2023 (projet de tdr à consolider).

3. Résultats attendus de la rencontre de Médenine

- Les fiches de présentation des territoires faisant état des lieux des enjeux autour du foncier pastoral et des expériences menées en matière de gestion locale des ressources sont consolidés et homogénéisés en vue d'être publiées dans la collection « Fiches pays » du Comité.
- Un rapport général de la rencontre de Médenine est produit intégrant les perspectives envisagées et les feuilles de routes développées par chaque territoire au terme de cette seconde rencontre.
- Une note d'orientation commune aux trois territoires, rappelant les enjeux partagés, les apports et limites de la démarche entamée en 2020 et précisant les horizons et les actions opérationnelles envisagées par territoire et collective pour une suite du processus est rédigée et amenée par l'ensemble des participants à la rencontre.

4. Préparation de la rencontre

Une réunion préparatoire entre les partenaires s'est tenue le 28 avril 2024 (compte-rendu disponible en annexe). Celle-ci a permis de fixer les objectifs de la semaine d'échange sur le terrain et préciser les thèmes à approfondir à la suite de Ouarzazate :

5. **Où en est-t-on ?** Présentation de l'état d'avancement des activités des feuilles de route par délégation et questionnements de chaque territoire
6. **Sécheresse et changements climatiques** : retour d'expériences à propos des épisodes de sécheresse vécus par les territoires, leurs impacts sur les parcours, les conséquences sur les éleveurs, comment les institutions publiques ont tenté de gérer ces situations ?

Comment impulser des politiques qui permettent d'accompagner ces adaptations dans la durée ?

7. **Zoom sur la Tunisie (territoire hôte de la 2e rencontre)** : présentation de la gestion des parcours collectifs dans la région de Médenine (historique, modalités d'organisation et de tutelle, enjeux pour la gestion durable des parcours, propositions portées par le projet de Code pastoral tunisien)
8. **Quelle suite veut-on donner au dialogue à la suite de Ouarzazate et de Médenine? :** Comment se projette-t-on sur la suite des échanges ? Quels objectifs communs se fixe-t-on ? Envisage-t-on une 3e rencontre ? Quel produit/support pour mettre en valeur le travail réalisé jusqu'à présent et aller chercher des ressources supplémentaires pour poursuivre le dialogue ?

9. Liste des participants au titre des délégations des trois territoires

La rencontre réunira des représentants des acteurs du pastoralisme et de la gestion du foncier des trois territoires engagés au titre de ces échanges : la région de Médenine en Tunisie, la région de Ouarzazate au Maroc et le département de l'Isère. La majorité des participants étaient déjà présents lors des premiers échanges à distance et de la rencontre de Ouarzazate. Ils seront accompagnés de responsables et de professionnels de l'élevage.

	Nom	Fonctions
Délégation Médenine Tunisie	Ammar JEMAI	CRDA de Médenine
	Salma JALOUALI	Coordinatrice du projet PRODEFIL
	Noureddine HASNAOUI	Chef Arrondissement Forêt au CRDA
	Ridha KERDAOUI	Président du GDA du Dhahar
	Mehdi CHAMEKH	Président du GDA Chwamakh
	Amor JARRAY	Chef arrondissement des statistiques au CRDA de Tataouine « ex coordinateur du projet PRODESUD Tataouine »
	Lamia JEMMELI	Ministère de l'Agriculture
	Mongi SGHAIR	Directeur de la valorisation des résultats de recherche à l' IRA de Médenine
Délégation Fédération des Alpages de l'Isère France	Denis REBREYEND	Président FAI, éleveur, Président Groupt. Pastoral
	Bruno CARAGUEL	Directeur de la Fédération des Alpages de l'Isère
	Laurent PLANCON	Eleveur ovin, administrateur de la FAI
	Arnaud CHATTARD	Mr Maire commune de Lavaldens, administrateur FAI
	Chantal THEYSSET	Mme la maire de Villard Raymond
Délégation Ouarzazate Maroc	Ahmed RAMDANE	Chef du Service de l'Elevage à l'ORMVAO
	Abdellah ABDELLAOUI	Chef du Service de la production agricole à l'ORMVAO
	Abdelilah TARGUI	Chef du Service de l'Equipement Rural à l'ORMVAO, et coordinateur du projet PDRMA-FIDA
	Lamya OULAHBIB	Chef du bureau de la production animale et point focal genre du projet PDRMA-FIDA
	Omar ABDELLAOUI	Chef de la subdivision agricole d'Ouarzazate
	Abdellah MOHACH	Technicien en aménagements pastoraux et acteur associatif en zone de montagne

	Abdellah MOUMEN	Eleveur, président d'un groupement d'éleveurs et élu de la commune territoriale d'Iznaguen- Province d'Ouarzazate
Equipe coordination et modération	Ali Nefzaoui	Chercheur et modérateur de la rencontre
	Bernard BONNET	Chargé de programme IRAM facilitateur projet PastoReg
	Lina AMSIDDER	Chargée de programme pastoralisme IRAM
	Olivier BARRIERE	Chercheur IRD (excusé)

10. Programme de travail consolidé à la suite de la réunion préparatoire

PROGRAMME DE TRAVAIL RENCONTRE DES TERRITOIRES PASTORAUX A MEDENINE 15 AU 19 MAI 2023	
Jour	Activités prévues
Lundi 15 mai	Matin 7h00 : Arrivée de la délégation française à l'aéroport de Tunis 10h40 : Arrivée de l'équipe Iram à Tunis 10h50 : Arrivée de la délégation marocaine à l'aéroport de Tunis
	Après-midi 15h00 : Vol Tunis-Djerba 16h00 : Arrivée de l'ensemble des participants à l'aéroport de Djerba puis transfert en bus jusqu'à Médenine Soirée : dîner à l'IRA de Médenine
Mardi 16 mai	Matin 9h00 – 9h30 : Accueil des participants et mot d'ouverture du Directeur Général du CRDA de Médenine et Bernard Bonnet (IRAM) 9h30-10h30 : Présentation du programme de travail, des objectifs et résultats attendus de la rencontre *10h30 -11h00 : pause thé et café* 11h00-13h00 : Présentation de l'avancée des feuilles de route par délégation + équipe de la coordination et questionnements de chaque territoire 1. *Ce qui était prévu* 2. *Ce qui a été fait* 3. *Ce qui n'a pas été fait et pourquoi* 4. *Ce qui a été fait mais qui n'était pas prévu et qu'on peut inclure* 5. *Quelles sont les activités que l'on voudrait garder pour le prochain plan d'action.* *13h00 -14h00 : déjeuner*
	Après-midi 14h00-16h00 : Travaux de groupes inter-territoires sur deux thèmes de questionnements issus de la réunion préparatoire en lien avec les effets du changements climatiques, les tactiques d'adaptation et l'ouverture de voies pour améliorer les politiques Thème 1 (groupe 1) : les phénomènes de sécheresse récente, l'évolution des milieux pastoraux, des ressources en fourrages et en eau (caractérisation, constats…), les tactiques d'adaptation des éleveurs et leur efficacité Thème 2 (groupe 2) :, la mobilisation des organisations professionnelles, des collectivités et de l'Etat dans la réponse à court terme à cette situation, les directions à prendre par les pour inscrire ces adaptations dans la durée ? *16h-16h30 : pause thé et café* 16h30-17h30 : Présentation de la gestion des parcours collectifs dans la région de Médenine (historique, modalités d'organisation et de tutelle, enjeux pour la gestion durable des parcours, propositions portées par le projet de Code Pastoral) par Ali Nefzaoui 17h30-18h30 : Présentation du programme des deux journées d'études sur le terrain par Salma Jalouali + constitution de 3 groupes thématiques autour de thèmes d'approfondissement des questionnements de l'après-midi *Soirée : dîner à l'IRA de Médenine*

Mercredi 17 mai	<u>Matin</u> 7h00 : Départ vers Bnikhdeche Rencontre avec le Groupement de Développement Agricole (GDA) de Chwamakh Fin de matinée : Départ sur le terrain et visite des parcours + rencontre avec le GDA féminin de Menzelt Moggar (valorise plantes médicinales et aromatiques et en charge de la gestion de parcours privés) *13h00 : déjeuner à Zamour*
	<u>Après-midi</u> 14h00 : rencontre du GDA Dahar (partage d'expérience sur la mise en repos des parcours collectifs) 17h00 : départ vers Tataouine *Soirée à Tataouine*
Jeudi 18 mai	<u>Matin</u> 8h00 : départ pour Guermassa et rencontre du GDA de Guermassa (sur la route, arrêt pour rendre visite au GDA de Tlalet qui valorise le jonc) Départ vers Chenini et rencontre avec le GDA de Chenini *13h00 : déjeuner à Chenini*
	<u>Après-midi</u> Visite des Ksours puis retour à Médénine *Soirée : dîner à l'IRA de Médenine*
Vendredi 19 mai	<u>Matin</u> 9h00-10h30 : Discussions en plénière Présentation et discussions des synthèses des observations faites lors des visites de terrain par les trois groupes *10h30 -11h00 : pause thé et café* 11h00-13h00 : suite des discussions en plénière autour de 2 thèmes : - Quels soutiens pertinent et efficace des Etat à la résilience des systèmes pastoraux confrontés à la sécheresse ? - Quelles perspectives au-delà de Médenine dans le cadre de cette initiative PASTOREG ? a-t-on envie de poursuivre ce type d'échange ? avec quels objectifs et résultats plus opérationnels attendus ? *13h00 -14h00 : déjeuner*
	<u>Après-midi</u> 14h00-18h00 : suite et fin des discussions en plénière - Elaboration du programme de travail global réactualisé pour l'année à venir, activités communes, activités spécifiques. - Présentation d'une synthèse bilan orientation par le groupe de rapporteur et amendé par l'ensemble du groupe - Tour de table pour évaluation de la rencontre 20h15 : vol Djerba-Tunis *Nuit à Tunis (hôtel Roma Tunis)*
S 20 mai	*Départ des délégations françaises et marocaines depuis l'aéroport de Tunis*

5.2. Compte-rendu de la réunion préparatoire du 28 avril 2023

Dialogue politique entre les acteurs de la régulation de l'accès aux ressources pastorales communes en lien avec le changement climatique (Tunisie, Maroc, France)

Rencontres des territoires Médenine 15-20 mai 2023

réunion préparatoire du 28 avril 2023

Compte-rendu réunion Pastoreg

28/04/2023

A-Participants : Ali Nefzaoui (Médenine), Salma Jalouali (PRODEFI Médenine), Ahmed Ramdane (Office Régional de Mise en Valeur de Ouarzazate, Maroc), Bruno Caraguel (Fédération des Alpages de l'Isère), Bernard Bonnet (Iram), Lina Amsidder (Iram). Olivier Barrière (IRD Montpellier)

B-Introduction présentation des objectifs de cette réunion de préparation de la rencontre de Médenine du 15 au 19 mai 2023 (cf PPT Bernard)

Les objectifs de cette réunion préparatoire :

1. Se retrouver pour préparer les travaux à Médenine
2. Se fixer des objectifs pour cette semaine d'échange sur le terrain
3. Préciser les thèmes que nous voudrions approfondir à la suite de Ouarzazate
4. Approfondir la préparation du programme
5. Définir les travaux préparatoires de chaque délégation

Quels sont les objectifs que nous nous fixons pour cette seconde rencontre de Médenine ?

1. Partager l'avancement des travaux inscrits à la feuille de route de chacun des territoires et de la coordination
2. Approfondir des thèmes identifiés collectivement en salle et sur le terrain et intégrer de nouveaux thèmes en lien avec la problématique régulation pastorale et changement climatique
3. Revoir et consolider les fiches pays qui figurent dans le rapport de Ouarzazate
4. Actualiser la feuille de route de chaque territoire et de la coordination pour 2023-2024

5. Imaginer des suites à ce processus de dialogue entre les territoires : 3ième rencontre en Isère, 2026 année internationale du pastoralisme

…

Rappel des quatre thèmes particuliers ont suscité un intérêt pour approfondir les analyses d'expériences et en tirer des propositions d'actions par les acteurs des territoires.

1. Quels dispositifs locaux de gestion responsable et durable des parcours soutenir en fonction de nos contextes respectifs ? Quelles innovations promouvoir dans ce sens ?
2. Quels statuts des parcours collectifs pour une gestion durable dans le contexte de changement climatique ?
3. Quels dispositifs de suivi des écosystèmes pastoraux développer au service des acteurs de la gestion locale des parcours ? prendre en compte pour la régulation pastorale
4. Quelles démarches, processus et alliances mobiliser pour parvenir à des propositions de réglementations pastorales légitimes et légalisées ?

Comment approfondir nos échanges au vu des avancées/difficultés rencontrées dans chaque territoire dans le cadre de cette seconde rencontre à Médenine ?

C-Réactions, contributions des participants

- En préalable à la réunion, **une préoccupation est apparue très fortement sur les enjeux d'adaptation aux conditions de sécheresse exceptionnelle vécues dans les territoires** du Maroc et de Tunisie et qui constitue aussi un enjeu croissant en France pour l'élevage pastoral.
- **Avec quoi est-ce qu'on revient d'opérationnel ?** On engage un bilan carbone en faisant le voyage, comment en réduire les effets ? **Quelle valeur ajoutée veut-on attendre de cette rencontre d'un point de vue opérationnel ?** Est-ce que la rencontre peut donner quelque chose d'opérationnel ? Un nouveau projet par exemple ? et quels financements pour continuer le processus ?
- **Important de définir ce qu'on attend comme produit (output) à l'issue de ces rencontres**. Lors de l'atelier de Ouarzazate, l'objectif était d'engager des réflexions, discuter sur les spécificités des pays, élaborer une feuille de route. Il est important pour cette deuxième rencontre de se donner un objectif très précis. **Qu'est-ce que chacun de nous doit préparer ? Il faudrait un objectif pays et un objectif global. Il faut travailler sur un programme plus précis.**
- **Il faut définir des perspectives pour répondre à contingences locales et situations écologiques**. Il faut des résultats probants et qui apportent quelque chose. Le dialogue c'est bien mais il y a une urgence à définir quelque chose, apporter des éléments novateurs qui répondent au contexte. On doit maintenant faire preuve d'imagination et s'interroger sur ce que ce projet pourrait amener plus précisément à la suite de la première rencontre. Par exemple, la demande précise du Maroc d'intervenir en appui pour la mise en œuvre de la loi pastorale marocaine sur un territoire bien défini en mobilisant les acteurs locaux dans la concertation. Un autre champ est celui d'appuyer les populations pour qu'elles s'approprient l'adaptation au changement climatique.
- Aussi un second output à amener dans ce cadre : sur la gouvernance locale et l'implication de la population des territoires dans l'adaptation du CC. Quelle appropriation par les acteurs locaux à l'échelle des territoires ?
- On doit faire attention à un écueil, c'est le gabarit différent en matière de composition des délégations. Les rapports aux populations ne sont pas les mêmes. **Il faut rester dans des résultats réalistes. Trouver un dénominateur commun pour mettre en place des plans d'action.**

- Dans le cadre du projet il semble important **d'apporter des outils d'aide à la prise de décision, faire des expérimentations**. La proposition du Comité Technique (partenaire financier du projet) est de conduire des chantiers plus opérationnels dans chaque territoire et qui font le lien avec la problématique de la régulation pastorale et de l'adaptation au changement climatique.

D-Les thématiques à approfondir ensemble

Sur les thématiques : des choses intéressantes à partager

- Anniversaire de la loi pastorale en France (FAI active) : partage d'expériences
- Suivi des écosystèmes pastoraux : qu'est-ce qui est fait dans les territoires ? comment on avance, on innove et questions qu'on se pose
- Valider travaux qui pourraient être engagés dans une suite éventuelle pour avancer plus concrètement sur territoires plus précis pour voir comment décliner utilement ce que disent les textes et réalités de gestion des espaces agro-pasto (chantiers plus précis mais qui sont discutés entre nous)
- Important de rester réaliste par rapport au temps qu'on a à cogiter ensemble
- Au Maroc, déficit pluviométrique que l'on n'a jamais vu. Un certain nombre de mesures et réactions de la part de l'Etat, intéressant à discuter (ex : décret de limitation de la culture de la pastèque). En termes de choix politique, bcp de choses ont changé depuis la dernière réunion.
- **Comment l'acuité du changement climatique qui est vécue dans les territoires implique des tactiques d'adaptation et ouvre des voies pour améliorer les politiques ? Problématique qui concerne la France, le Maroc et Tunisie également.**
- Question de la gestion durable des parcours pour s'adapter au changement climatique, peut-être plus adapté qu'une réflexion sur les statuts des parcours en tant que tels.
- Différences de composition de délégation peut être un frein mais aussi une force. Car on a des gens qui ont la capacité de réflexion sur un statut national. **Est-ce qu'il ne faudrait pas choisir des points pivots/thèmes opérationnels à préparer en amont (exemple : la raréfaction des précipitations : comment on réagit à ça ?) pour avoir une lecture à travers le regard des différentes délégations + exemple d'autres contextes.**
- **Question restée en suspens : rôle économique des parcours ?** Production d'unités fourragères ne représente que 30 à 35%. Le reste : services environnementaux. Question à inclure dans le débat : qui doit payer pour ces services environnementaux ? En Tunisie, côté partenaires, le parcours n'est pas uniquement chasse gardée de l'agriculture (Ministère de l'intérieur, ministère de l'environnement …). Nombre de partenaires est très complexe et leurs objectifs divergents. Si on intègre paiement de ces services, comment avoir une critique constructive ?
- **L'idée est que chacun partage en fonction de sa posture et sa situation. Nous ne sommes pas là pour sortir grandes déclarations politiques ou stratégiques**. La question des services écosystémiques fait partie des questions à approfondir lors du temps de travail dégagé dans le cadre du planning.
- Lecture transversale / capacité d'action plus ou moins limitée / **d'accord pour avoir des sujets transversaux pour être moins dans la juxtaposition d'exposés qui ne se parlent pas forcément ? Ingénierie commune / éléments clés à dégager.**

- Réduire temps de présentation qu'il y avait eu à Ouarzazate **pour dégager suffisamment de temps pour travail autour de questionnements communs**

En synthèse on pourrait retenir d'approfondir les thèmes « agro-pastoraux » avec une entrée « réaction aux changements climatiques »

Trier pour ne pas forcément tout traiter, avoir une stratégie qui dépasse la présentation mais engager du travail commun pour monter collectivement et individuellement en compétences.
Repérer les forces et faiblesses.

- L'évolution de milieux pastoraux, des ressources en fourrages et en eau (caractérisation, constats…)
- L'accès au foncier et donc aux ressources (fourrage et eau, circulations…)
- Les organisations d'élevage
- Les organisations de gouvernance, politiques (selon les échelles, les pouvoirs)
- Les paiements pour les services environnementaux, la nature des services environnementaux, qui paie, pour quoi, les multiusages
- La mise en relation des partenaires
- Les politiques publiques

E-Présentation et approfondissement du programme de travail à Médenine

L'architecture générale du programme proposé par l'équipe de Médenine est la suivante.

PROGRAMME DE TRAVAIL RENCONTRE DES TERRITOIRES PASTORAUX A MEDENINE 15 AU 19 MAI 2023		
Jour	**Activités prévues**	**Nuitée**
L 15 mai	7h00 : Arrivée de la délégation française à l'aéroport de Tunis 10h40 : Arrivée de l'équipe Iram à Tunis 10h50 : Arrivée de la délégation marocaine à l'aéroport de Tunis **Arrivée de l'ensemble des participants à l'aéroport de Djerba à 16h00 puis transfert en bus jusqu'à Médenine**	Médenine (IRA)
M 16 mai	Matin 9h00 Accueil des participants Mot d'ouverture du Directeur Général du CRDA de Médenine et Bernard Bonnet (IRAM) 1-Introduction : Présentation du programme de travail, des objectifs et résultats attendus de la rencontre, tour de table (attentes des participants) (Ali Nefzaoui) (faire réagir les gens au programme) 2-Présentation de l'avancée des feuilles de route par délégation et questionnements de chaque territoire (10/15mn de présentation par délégation et 10/15 mn de questions donc 30 mn au total par délégation) Activités mises en œuvre à la suite de la rencontre de Ouarzazate / Ce qui était prévu, ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait et pourquoi, ce qui a été fait mais qui n'était pas prévu et qu'on peut inclure, quelles sont les activités que l'on voudrait garder pour le prochain plan d'action. 10h30 -11h00 : pause-café Suite des 4 présentations 13h00 -14h00 : déjeuner Après-midi **Travaux collectifs sur deux thèmes de questionnements issus de la réunion préparatoire :** -**Comment l'acuité du changement climatique qui est vécue dans chacun de nos territoires implique des tactiques d'adaptation et ouvre des voies pour améliorer les politiques ?** les phénomènes de sécheresse récente ? l'évolution de milieux pastoraux, des ressources en fourrages et en eau (caractérisation, constats…) les tactiques d'adaptation par les éleveurs et leur efficacité ? la mobilisation des organisations professionnelles, des collectivités et de l'Etat dans la réponse à court terme à cette situation ? Quelle direction prendre par les politiques pour inscrire ces adaptations dans la durée ?	Médenine (IRA)

	2 groupes / 1 rapporteur par groupe / Brainstorming durant 1 h puis restitution par un rapporteur et discussions **1er groupe** sur les phénomènes de sécheresse récente ? l'évolution de milieux pastoraux, des ressources en fourrages et en eau (caractérisation, constats…) **2e groupe** sur tactiques d'adaptation des éleveurs et leur efficacité ? la mobilisation des organisations professionnelles, des collectivités et de l'Etat dans la réponse à court terme à cette situation ? Quelle direction prendre par les politiques pour inscrire ces adaptations dans la durée ? 16h-16h30 : pause café/thé **-La gestion des parcours collectifs dans la région de Médenine (par Ali Nefzaoui) :** historique, modalités d'organisation et de tutelle, enjeux pour la gestion durable des parcours, propositions portées par le projet de Code Pastoral. **Présentation du programme des deux journées d'études sur le terrain (Salma Jalouali)** -Constitution de trois groupes thématiques autour de thèmes d'approfondissement en lien avec les questionnements précédents (groupes inter-territoires)	
M 17 mai	Matin **7h00 : Départ vers Bnikhdeche (1h00 de route)** Rencontre avec GDA Chwamakh (local du GDA) Entretien avec le GDA (présentation de leur plan d'affaires, origine de leur structure) Départ sur le terrain Visite des parcours (discussion avec les éleveurs et le conseil de gestion) Rencontre avec un GDA de femmes (Menzelt Moggar) (plantes médicinales et aromatiques et gestion des parcours privés) Après-midi 13h00 : déjeuner à Zamour 14h00 : rencontre du GDA Dahar (partage d'expérience sur mise en repos des parcours collectifs) 17h00 : départ vers Tataouine **Soirée à Tataouine** Nuitée à Tataouine	Tataouine
J 18 mai	Matin 8h00 : départ pour Guermassa et rencontre du GDA (arrêt pour visite du GDA de Tlalet qui valorise le jonc) Rencontre des éleveurs et des membres du GDA de Guermessa Départ vers Chenini et rencontre avec le GDA de Chenini Après-midi 13h00 : déjeuner à Chenini Visite des Ksours Retour à Médenine	Médenine (IRA)
V 19 mai	Matin **A partir de 9h00 : Discussions en plénières.**	Tunis (hôtel

	Présentation et discussions des synthèses des observations des trois groupes d'analyse des visites de terrain. **Quels soutiens pertinent et efficace des Etat à la résilience des systèmes pastoraux confrontés à la sécheresse ?** paiements pour les services environnementaux, nature des services environnementaux, qui paie, pour quoi, les multiusages ? **Quelles perspectives au-delà de Médenine dans le cadre de cette initiative PASTOREG** ? a-t-on envie de poursuivre ce type d'échange ? avec quels objectifs et résultats plus opérationnels attendus ? Après-midi 13h00 : pause déjeuner Elaboration du programme de travail global réactualisé pour l'année à venir, activités communes, activités spécifiques. **Présentation d'une synthèse bilan orientation par le groupe de rapporteur et amendé par l'ensemble du groupe** **Tour de table pour évaluation de la rencontre** … 21h15 : vol Djerba-Tunis	Roma Tunis)
S 20 mai	Départ des participants depuis l'aéroport de Tunis	

Réflexions pour une structuration du programme d'échanges entre les territoires.

Cinq grands points de travail sont à prévoir dans le programme de travail.

1. **Ce que nous avons fait depuis 1 an (très opérationnel, reprise de nos feuilles de route et bilans).**
2. **A partir des visites et des travaux collectifs : Validation / réaffirmation de nos objectifs partagés**
    - Partage de l'outil
    - Développer / expérimenter des outils pour orienter la prise de décision, des mécanismes juridiques…)
    - …/…
3. **Repérage des stratégies à partir de questions (liste des entrées ci-après, à compléter) sur ces bases : Quelles actions engagées ou prévues :**
    - De l'État (définition de la norme)
    - Des collectivités (mises en œuvre et soutiens publics)
    - Des chercheurs
    - Des acteurs éleveurs (les points de survie, les négligences, les adaptations…)
    - Des habitants et de ce fait, quelles co-constructions des façons de vivre, décider, partager les ressources/espaces.

4. **Se donner des objectifs communs à partir de nos expertises, contextes et expériences très diverses**
5. **Bilans et suites**

F-Prochaines étapes de préparation de cette seconde rencontre

- Un Programme plus détaillé est à aménager au vu de ce compte rendu et sera à mettre dans les termes de références de la rencontre en préparation.
- Chacun apporte ses observations d'ores et déjà dans ce compte rendu, puis une séance de travail côté animateur avec le modérateur pour bien préparer le démarrage des travaux.
- Chaque délégation prend le temps en amont de préparer le bilan de la mise en œuvre des activités de sa feuille de route élaborée en mars 2022 à Ouarzazate.
- Chaque délégation réfléchit à des propositions pour une suite opérationnelle et concrète (individuellement et collectivement), les travaux du vendredi porteront notamment sur cette question quel bilan, quelles suites pourraient nous mobiliser ?